

Rapport moral de Monsieur José DOMÉNÉ-GUÉRIN

Autorités /Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est un immense plaisir de vous retrouver pour l'Assemblée Générale de notre Fédération dans ce magnifique écrin qu'est le château de Mesnières en Bray pour un week-end complet de réjouissances et de festivités. Nous avons commandé le beau temps (j'espère que nous serons livrés à temps et surtout qu'il n'y aura pas d'erreur dans la livraison) pour que la fête soit réussie.

Je profite donc de mon propos liminaire pour remercier chaleureusement Monsieur Gilles PELLETIER directeur de l'établissement et Monsieur Franck NIVOIS, président de l'association des amis du château de Mesnières pour avoir bien voulu nous y accueillir.

J'adresse également mes chaleureux remerciements à Dany MINEL, maire de la commune de Mesnières qui est un partenaire majeur de ce week-end.

Je tiens à profiter de mon rapport moral pour rendre un hommage appuyé à Éric COQUATRIX. Salarié de la fédération pendant 39 ans, Éric en avait été technicien, directeur technique puis le premier directeur. Il a été à l'origine de la plupart des projets et notamment les actions en faveur de la biodiversité qui structurent encore aujourd'hui le quotidien de notre fédération.

Éric avait fait valoir ses droits à la retraite le 1er juillet dernier, mais malheureusement le destin en a décidé autrement en le frappant d'une maladie terrible et foudroyante.

Nous avons bien évidemment une pensée pour sa famille et ses proches en ce jour d'AG ici à Mesnières en Bray, site qu'il connaissait bien. Je tenais à saluer sa mémoire devant vous.

L'Assemblée Générale d'une fédération est également un moment important de notre saison cynégétique. Il y a évidemment l'aspect solennel et statutaire par obligation, où nous devons remplir un certain nombre de figures imposées comme le rapport moral ou le rapport financier.

Mais je suis convaincu que c'est aussi une séquence très intéressante qui met bien en lumière le travail des salariés de la structure, celui des administrateurs au travers du rendu des commissions, de nos partenaires que sont les GIC, les nombreuses associations spécialisées, la presse et plus largement tous ceux qui nous font

l'honneur de s'intéresser de près ou de loin à notre passion, en particulier à chacune et chacun de nos 12 000 adhérents.

L'année dernière, je vous avais beaucoup parlé de notre 4ème schéma de gestion cynégétique 2023/2029. Je vous rappelle que ce document, certes un peu épais, encadre l'ensemble de la chasse dans notre département. Au regard de sa valeur réglementaire, je souhaiterais qu'il soit davantage connu.

Dans ce schéma, figure en premier lieu **la sécurité**. C'est l'enjeu prioritaire sur lequel on ne doit jamais transiger.

La chasse, si elle est moins accidentogène que beaucoup d'autres activités de sport de nature, a toutefois une particularité : nous sommes porteurs d'armes et un accident est toujours un accident de trop.

C'est pourquoi, nous avons mis en place une commission spécifique SÉCURITÉ. Elle vous présentera son rapport d'activité en cours d'assemblée générale.

Réunions de secteur

Comme chaque année, dans le cadre de la préparation de cette assemblée générale qui, par son format, laisse peu de place aux échanges. Nous organisons six réunions de secteur réparties géographiquement dans tout le département.

Cette année, nous avons décidé d'innover en les organisant dès le mois de février et en choisissant de nouveaux endroits pour essayer de toucher peut-être des adhérents que nous n'avions pas l'occasion de voir jusqu'alors.

Nous sommes ainsi allés à Blangy sur Bresle, Forges les Eaux, Duclair, Goderville, La Rue Saint Pierre puis Belleville en Caux.

Ces réunions sont très enrichissantes à mes yeux, car elles permettent de dresser un bilan de notre activité nationale, régionale et surtout départementale.

Elles reflètent la diversité des trois piliers de la chasse dans notre département, petit gibier, migrateurs et grand gibier.

Elles sont l'occasion d'échanger malgré des désaccords parfois, mais servent à préparer efficacement l'assemblée générale en prenant le pouls du terrain et des problématiques très locales.

Nous avons tenu compte des questions et des observations qui nous ont été faites et tenterons d'y répondre aujourd'hui.

Je regrette toutefois qu'on n'y touche pas toujours autant de chasseurs que je l'aurais espéré et que parfois les questions peuvent concerner des problématiques personnelles plutôt que collectives.

À l'image de notre société, on constate un véritable essoufflement de la vie associative. C'est toujours décevant pour une structure comme la nôtre qui tire sa légitimité de ses adhérents.

On fait malheureusement le même constat dans nos GIC lors des comptages de printemps où les bénévoles sont souvent les mêmes quand les rangs s'éclaircissent peu à peu.

Je lance un appel solennel à tous nos jeunes pour qu'ils s'investissent localement. Nous avons l'immense bonheur de compter près de 550 candidats au permis de chasser.

Je sais bien qu'il est difficile de concilier les études, le début de sa carrière professionnelle et l'ensemble de ses loisirs.

Mais la chasse c'est une activité de plein air qui se pratique 365 jours sur 365 !

J'aimerais maintenant faire le bilan thématique de cette saison passée en commençant par le petit gibier.

Il y a une espèce qui ne se porte pas bien du tout c'est la perdrix grise. Sans jouer les Cassandre, il y a toutes les raisons d'être inquiet sur son avenir.

Malheureusement, si quelqu'un avait une explication complète, je pense que nous le saurions.

C'est encore une conséquence néfaste de la disparition de l'ONCFS. Il n'y a plus en France de suivi scientifique des gibiers dont la situation nous préoccupe.

Dotés de nouveaux moyens nous pouvons penser que la fédération nationale prendrait le relai.

À ce jour c'est encore un chantier qui reste à ouvrir.

Mais je tiens à vous assurer une nouvelle fois de notre volonté de ne pas baisser les bras.

Nous sommes une des toutes dernières fédérations de France dans le collectif perdrix.

Cela se traduit très concrètement par la reconduction du plan de soutien petit gibier avec 120 00 euros dans notre budget annuel.

Au terme de cette saison, ce sont près de 15 000 oiseaux qui ont fait l'objet d'un repeuplement d'été grâce à nos 3 éleveurs conventionnés.

Et bien sûr, nous continuons à subventionner le piégeage et les activités d'aménagement

Sur le lièvre, nous avons reçu beaucoup de remontées de terrain inquiétantes en début de saison. Nous avons fait le choix de la Sagesse et avons consulté l'ensemble de nos 53 GIC pour recueillir leur avis de terrain suite à des flambées très locales d'EBHS.

Bien nous a pris de ne pas fermer cette chasse, car les comptages montrent une belle résistance de cette espèce qui se porte bien en Seine-Maritime.

Je persiste à croire que le faisan mériterait d'être davantage développé et qu'il a de très beaux atouts compte tenu de sa faculté d'adaptation à beaucoup plus de milieux qu'on ne semble le croire.

Mais comme pour toute espèce de petit gibier, cela nécessite des efforts volontaires et continus.

C'est à ce moment-là qu'il convient de parler des prédateurs :

Pour ces espèces qu'on appelle un peu administrativement des ESOD. C'est toujours un défi de maintenir la pression avec nos pièges et déterreurs.

Je pense en particulier au renard dont les IKA ne cessent d'augmenter ou de se maintenir à un niveau trop élevé pour respecter l'équilibre proie/prédateur.

Je pense aussi au blaireau, espèce en forte expansion dont je compte défendre ardemment la période complémentaire.

Pour les Migrateurs terrestres :

On peut dire que la saison, qui vient de s'achever, a été bonne.

Pour le pigeon, il faut raisonner localement en fonction des secteurs. Il s'agit du gibier, ayons-le toujours à l'esprit, le plus chassé dans le département.

La bécasse a été bien présente tout au long de la saison ce qui ne peut que ravir les passionnés de cette espèce dont je suis, et notamment les nombreux cynophiles.

Aujourd'hui encore, le chien est un élément central de notre passion et de notre vie familiale.

Nous aurons demain lors du festival Histoires Naturelles l'occasion de voir beaucoup de races représentées, qui témoignent de la diversité, bien au-delà des effets de modes inévitables : chiens d'arrêt, leveurs, retrievers, chiens courants et d'ordre.

J'ai d'ailleurs tenu aujourd'hui à rendre hommage à nos compagnons à quatre pattes. Les bénéfices du concert caritatif de ce soir seront intégralement reversés aux chiens guides d'aveugle.

Parlons maintenant du gibier d'eau qui est un des fondements de la chasse dans le 76

Nul besoin d'être ingénieur météo pour avoir remarqué que nous n'avons pas manqué d'eau depuis l'été dernier !

Nos camarades sauvaginiens ont vécu une très belle saison.

Pour autant , il y a quand même dans ce domaine quelques sources d'inquiétude.

À mon sens, il est crucial qu'un président soit toujours le défenseur de tous les modes de chasse et de toutes les chasses dès lors qu'elles sont légales et légitimes.

On peut penser à la vénerie comme à la chasse des oies et de certaines espèces encore sous moratoire.

Je voudrais vous faire part de mes craintes sur certains projets à venir. Je pense ici au grand chantier de la trame verte et bleue de la métropole de Rouen.

Nous affirmons notre solidarité et soutiendrons la chasse sur le Domaine Public Fluvial pour empêcher que de nouvelles zones soient sanctuarisées, souvent sans véritable concertation.

D'une manière plus globale, nous sommes et serons très vigilants pour que la nature ne soit pas mise sous cloche et qu'on respecte les activités de tous, de manière harmonieuse et tolérante.

Les paysages de notre région, en particulier de notre département fortement urbanisé ont été façonnés de la main de l'Homme depuis des temps immémoriaux et l'homme est lui aussi une composante de la biodiversité.

La notion de mise sous cloche avancée par certaines associations naturalistes émane d'une idéologie politique. Je pense ne rien exagérer en affirmant que là où l'idéologie et l'écologie politique passent, c'est la biodiversité qui trépassé.

Ce n'est pas un hasard si la fédération de la pêche de Seine-Maritime s'est grandement associée à nous au cours de ce week-end.

Cher Bruno, cher président, je te remercie une nouvelle fois pour les actions que l'on mène ensemble.

Je rappelle que chasseurs et pêcheurs, nous sommes plus de 20 000.

Nous devons être solidaires et unis. Nous avons des intérêts communs comme nous en avons avec tous nos partenaires de l'alliance de la nature, randonneurs, cyclistes, cavaliers et bien d'autres.

Grand gibier

Je pense que tout le monde ici suit de près l'actualité cynégétique. L'ADCGG a organisé une conférence très intéressante sur le loup.

On connaît particulièrement bien ici à Mesnières les conséquences de la présence de ce grand prédateur sur l'élevage. Hormis dans l'arc alpin, pour l'instant son impact sur la faune sauvage n'est pas encore perceptible, mais le danger menace.

Aujourd'hui le grand gibier se porte globalement bien en France, et en Seine-Maritime de la même manière.

Nous attribuons chaque année 6500 chevreuils ce qui témoigne de la vitalité de l'espèce qui colonise encore des milieux de plaine. On peut toutefois regretter qu'en dehors des forêts domaniales, il ne soit pas toujours prélevé comme il le devrait.

Nous devons tenir compte des dégâts qu'il peut réellement commettre dans les parcelles en régénération. Le cerf a parfois bon dos en la matière, faute de connaissances...

Enfin, le président de fédération que je suis, regrette également que ce superbe animal ne soit pas toujours estimé comme gibier à sa juste valeur au contraire du premier sanglier tiré au saut de l'allée en battue.

Nous avons, j'en suis certain, de belles marges de progression pour développer les chasses d'été.

Les propriétaires forestiers auraient tout intérêt à proposer de chasser les brocards à l'approche dans les plantations et point n'est besoin d'aller dans le Sud-Ouest : nous avons tout ce qu'il faut chez nous !

Le chevreuil me donne là l'opportunité de vous présenter un projet auquel je suis très attaché :

À l'heure où l'on nous parle beaucoup de l'équilibre forêt-ongulés, je vous rappelle que la Cour des Comptes a publié un rapport sur cette thématique. (Uniquement pour l'avenir des cervidés)

Il est grand temps d'apporter à nos responsables de territoires toutes les clés de compréhension sur la gestion sylvicole dans les forêts publiques comme privées.

Cette montée en gamme des connaissances que j'appelle sincèrement de mes vœux permettra à nos chasseurs de mener un dialogue constructif et crédible avec les gestionnaires forestiers.

Nous devons aller au-delà de la simple estimation des populations de grand gibier.

Assurer l'équilibre forêt/gibier est l'objectif que nous a fixé l'état en nous confiant, à travers la loi chasse 2019 la gestion des plans de chasse.

Exercice difficile et un peu abstrait, tant il est vrai que l'évolution d'un milieu forestier se traduit naturellement par une succession de déséquilibres (et c'est peut-être là que la chasse trouve toute sa légitimité).

Cependant, une remarque : on ne peut pas tout demander aux chasseurs, de concilier sylviculture de production à la recherche d'un rendement forestier à court terme et d'exiger de lui des loyers de chasse bien au-delà du raisonnable.

L'équation devient compliquée, voire insoluble.

Notre volonté est de rendre accessible aux chasseurs de grand gibier qui le souhaitent, une formation sur l'évaluation des dégâts de cervidés dans les régénérations .

Cette méthode dite méthode « BROSSIER PALLUD » a le mérite d'être partagée entre le propriétaire, éventuellement son gestionnaire, et le chasseur. Le point essentiel est qu'elle est basée sur la concertation et que le diagnostic soit fait sur le terrain. Partant de ce diagnostic nous pourrions adapter plus finement nos plans de chasse.

Cerfs

Le cerf est une espèce patrimoniale emblématique de nos forêts normandes.

S'il se porte bien, nous rencontrons cependant quelques difficultés.

Le regroupement d'animaux en hardes quelquefois importantes dans les cultures est un phénomène qui s'amplifie année après année.

La pression de chasse et le dérangement permanent dans les forêts publiques les font fuir vers des territoires où ils trouvent plus de quiétude. C'est un constat et un problème et nous n'avons pas encore la solution.

Il faudra conjointement continuer à travailler avec l'Office, sachant que la difficulté à surmonter vient entre autres, du fait que les forêts domaniales sont devenues des jardins publics, et c'est d'ailleurs une des missions confiées à l'ONF d'accueillir du public.

Mais c'est aussi, et je tiens à le souligner, une des autres missions confiées à l'ONF que de faire respecter pour tout le monde, la réglementation dans les forêts publiques

Comme je vous l'ai dit, le cerf se porte bien dans notre département, mais peut localement poser parfois des problématiques de dégâts.

Pour preuve, la part des grands cervidés dans le montant des dégâts ne cesse de croître passant de 20 à 25 % du total des indemnisations versées aux agriculteurs. Par ailleurs, près de dix mille hectares de prairies ont été transformés en cultures plus rémunératrices, mais plus vulnérables aux dégâts.

S'agissant du retour du cerf en Brotonne, je me réjouis que le Parc Naturel des Boucles de la Seine partage notre analyse et initie la dynamique d'appropriation par la population de ce beau projet. Je ne doute pas à cet égard que l'ONF avec lequel nous entretenons un dialogue constructif saura répondre à l'enjeu.

À l'issue de cette assemblée, nous inaugurerons l'exposition des trophées dans la magnifique salle des cartes. 212 cerfs y sont présentés ; ce qui est un niveau record attestant à la fois de la bonne santé de cette espèce et également le fruit d'une gestion qualitative de longue haleine.

Autre grand gibier très présent : le sanglier.

Nous avons au cours de cette saison prélevé 10 000 sangliers. Du jamais vu dans notre histoire. Des efforts ont été faits et le résultat est là.

Je remercie tous ceux qui ayant pris conscience du problème ont répondu à notre demande de prélever un maximum d'animaux .

J'ai pourtant tendance à croire, et vous me le confirmez tous les jours qu'il en reste beaucoup, notamment là où ils ne devraient jamais se trouver : dans les cultures. Et je vous avoue mon inquiétude pour la saison prochaine.

Aujourd'hui le sanglier, c'est l'essentiel de nos soucis et du temps consacré par nos collaborateurs souvent au détriment du reste et c'est bien dommage. C'est aussi un constat partagé avec beaucoup de départements.

Les causes de la prolifération des sangliers sont multiples et échappent à la seule responsabilité des chasseurs. Vous les connaissez tous.

Plus d'hiver, nourriture abondante, couvert très accueillant en plaine, parcellaire qui s'agrandit engendrant des difficultés de prélèvement, zones impossibles à chasser ou pire interdites à la chasse. Et puis il faut bien l'avouer, un coût financier et des difficultés pour écouler la venaison.

Pour pallier cette situation et pour sauver un système que ni l'État ni les agriculteurs ne veulent voir s'effondrer, le gouvernement a mis en place un appui financier, assorti d'engagements réciproques pour à la fois, trouver une solution d'urgence, mais surtout assurer l'avenir.

Concernant l'urgence, nous avons reçu de l'État une première enveloppe de 20 millions d'euros pour l'ensemble des départements, visant à pallier le surcoût du prix des denrées dû à la crise ukrainienne pour l'année 2022.

Pour l'avenir, en complément une autre enveloppe sur 3 ans représentant 60 millions d'euros a été ouverte pour les fédérations, assortie d'engagements forts et uniquement consacrée à des dépenses d'investissement (système d'information sur les dégâts et les prélèvements, drones , pièges, lunettes thermiques, effaroucheurs, protection des cultures...) et non pour payer les dégâts .

Ces 3 années étant le temps jugé nécessaire pour travailler à une refonte de la loi d'indemnisation qui date de 50 ans, complètement obsolète et inadaptée à la situation actuelle.

Rendez-vous bien compte que 80 millions d'euros ont été dégagés au profit des fédérations dans un contexte budgétaire particulièrement tendu.

C'était pour répondre à une situation très compliquée. C'est aussi à mettre au crédit du président de la République.

Mais comme toute chose dans la vie, il ne s'agit pas d'un don, mais d'un accord avec des contreparties et des obligations à remplir.

Pour accéder à ces financements, il y a les engagements suivants à respecter :

- Réduire de 30 % les surfaces détruites année de référence 2019**
- 30 % des recettes du compte dégâts doivent provenir de la cotisation hectare**

Il y a en mesure d'accompagnement une boîte à outils. Parmi ces mesures :

- **Le tir à la chevrotine : je me suis farouchement opposé à cette mesure dans le département pour des raisons de sécurité ;**
- **Le tir de nuit**
- **Le tir dans les parcelles en cours de récolte**
- **Chasser entre le 1er avril et le 31 mai**

Et nous savons depuis peu que si nous ne remplissons pas le contrat qui nous est fixé, les prochains versements promis en 2025 et 2026 pourraient être amputés de 30 à 80 %.

À ce stade, j'attire votre attention sur le total des surfaces détruites dans le département qui est passé de 300 ha en 2022 à 511 ha en 2023.

Oui aujourd'hui cette aide exceptionnelle jamais vue (351 863 euros cette année pour la Seine-Maritime) et la baisse des matières premières nous permettent de respirer financièrement.

Et nous en avons tenu compte pour le prochain budget, prioritairement en faveur de la cotisation hectares.

En effet l'augmentation des surfaces détruites entrainerait mathématiquement son augmentation, ce qui nous est paru injuste au regard des efforts qui ont été faits. Nous avons donc fait le choix de ne pas reporter cette augmentation.

Deuxième chose : nous allons remonter les réserves de notre compte dégâts qui étaient descendues très bas, pour faire face à l'avenir, notamment l'arrivée du terme de ces trois années de soutien.

Troisième point : nous allons cette année conserver un bracelet à 50 euros, l'objectif étant de baisser le prix le plus rapidement possible.

Mais la situation financière complètement exceptionnelle ne résout nullement la mission demandée de réduction des surfaces détruites : c'est désormais notre seul indicateur vis-à-vis des autorités administratives.

Je compte sur votre engagement pour y parvenir.

De notre côté, nous allons également vous proposer d'assouplir le plus possible les règles par des mesures simples et de bon sens pour favoriser les prélèvements :

- **Durée de vie illimitée du bracelet sanglier;**
- **Échange gratuit après déclaration du bracelet pour tout sanglier prélevé entre le 1er avril et le 14 août,**

Et enfin la réactivation du plan de gestion sanglier à l'échelle du département par souci d'équité et d'efficacité.

Très concrètement, nul ne pourra pratiquer ou faire pratiquer la chasse du sanglier sur son territoire s'il ne s'est pas acquitté de ses contributions statutaires obligatoires (dispositifs de marquage et/ou participation à l'hectare) approuvées lors de l'assemblée générale de la fédération des chasseurs de la Seine-Maritime.

Je compte sur l'appui de Monsieur le Préfet pour nous permettre d'encadrer réglementairement cette mesure.

Pour conclure avec le sanglier, il faut revenir au plus vite à des tableaux raisonnables de 6000 sangliers par saison et des densités supportables pour tout le monde.

Il faut qu'ensemble avec nos partenaires, nous mettions toute l'énergie pour y parvenir.

Ensemble parce que ça ne peut pas dépendre uniquement des chasseurs

Ensemble parce que la situation est intenable pour la fédération financièrement, et inacceptable pour des agriculteurs qui ne veulent pas voir le fruit de leur travail détruit.

Nous sommes également engagés dans des projets de valorisation de la venaison.

Quelle incohérence de constater que 90 % de la viande de gibier consommée dans le pays est importée !

Nous avons une belle carte à jouer sur les circuits courts de consommation d'une viande locale, de qualité et particulièrement saine. C'est assez compliqué à mettre en place puisque réglementairement lié au sanitaire.

Côté sanitaire :

Les chasseurs sont des sentinelles de la Nature. La qualité du maillage de notre réseau nous confère une efficacité des observations notamment à travers de notre réseau SAGIR

Je pense à la grippe aviaire, grâce à la mobilisation et la rigueur des sauvaginaires qui participent à la vigilance. Nous sommes passés au stade « risque modéré » et j'espère que le champ d'application du vaccin sera rapidement élargi aux appelants.

Je pense aussi à la PPA et la MHE (qui pour l'instant n'impacte pas le cerf élaphe).

Je me félicite à cet égard des relations fortes et continues entretenues avec le GDMA76 (Christophe SAVOYE).

Point sur le SIA (Système information des armes)

La dynamique est bonne avec 6500 comptes déjà ouverts.

Mais gardons à l'esprit que nous avons bénéficié d'un second et dernier report jusqu'au 31 décembre de cette année pour procéder à l'ouverture de son compte.

Outre le réseau de nos armuriers partenaires, nous avons décidé de continuer à fournir ce service gratuit d'aide à nos adhérents grâce à l'action de Mathys, notre service civique.

Je tiens à souligner la présence demain au festival, de la sous-préfecture du Havre pour informer nos adhérents et éventuellement ouvrir des comptes sur place.

C'est un marqueur fort de nos relations avec les administrations.

Nous travaillons, il me semble indispensable de le rappeler tous les ans, dans une relation de confiance et de respect mutuel avec l'ensemble de nos partenaires, chacun dans ses prérogatives et accrochés à la défense de ses intérêts, c'est normal aussi.

Il reste bien sûr beaucoup de sujets d'actualité. Je ne peux pas tous les évoquer aujourd'hui comme l'interdiction de la grenaille de plomb, dans, et à proximité (100 mètres) des zones humides, mais nous restons bien évidemment mobilisés sur ces sujets importants.

Je pense à notre plan d'action en faveur de la biodiversité PDF BIODIV.

Nos multiples implications dans la reconstitution des linéaires de haies, la sauvegarde des milieux humides (tourbières du pays de

Bray) avec le pôle REZH'Eau, le projet HIRONDELLE (hôtels à hirondelles), EKOSENTIA autour des chemins ruraux.

L'éducation à l'environnement, plus de 1500 élèves ont profité du festival animalier et la semaine consacrée à l'éducation à la nature, la création de notre tout nouveau bureau d'études SEQUANA environnement, etc., etc...

Pour conclure, je voudrais finir sur une note d'espoir.

- Je dirais halte à la sinistrose et au « c'était toujours mieux avant ». D'abord ce n'est pas vrai et c'est désespérant pour les jeunes.
- Oui le temps de la chasse cueillette est derrière nous.
- Oui nous avons des comptes à rendre.

Les milieux ont été profondément modifiés et abîmés. On constate bien en plaine la perte de la biodiversité.

Mais la chasse a encore de beaux jours devant elle.

Ne soyons pas des régulateurs, mais des chasseurs amoureux de la nature.

Si nous maintenons le nombre d'adhérents quasiment au même niveau tous les ans et que nous attirons deux fois plus de nouveaux et jeunes chasseurs, dont plus de 20 % de femmes, c'est incontestablement un signe de bonne santé.

Au nom de toutes les équipes fédérales, je vous remercie de votre engagement pour la chasse, marqué par votre présence aujourd'hui.

À titre personnel, je vous remercie chaleureusement pour les moments d'échanges, de partages et d'amitié que nous allons pouvoir développer tout au long de ce beau week-end.

Merci à tous pour aujourd'hui et demain, restons unis et fiers d'être chasseurs.

Vive la chasse et vive nos traditions !